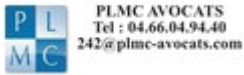
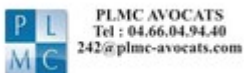


RES-IUDICATE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 22 juillet 2024 sous réserves d'incidents



RES-IUDICATE
Association d'avocats à responsabilité professionnelle individuelle « AARPI »
Siège social : 35 Boulevard Théodore Lacombe BP 8101930201 BAGNOLS SUR CEZE
CEDEX
AVIS DE CONSTITUTION



Ecrit par Echo du Mardi le 22 juillet 2024

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée en date à NIMES du 22/03/2024 il a été régularisé une convention d'association d'avocats à responsabilité professionnelle individuelle dénommée » RES-IUDICATAE », ayant son siège social 35 boulevard Théodore Lacombe BP 81019 30201 BAGNOLS SUR CEZE, inscrite à l'Ordre des Avocats de NIMES en date du 15/06/2024 à effet du 18/06/2024 et à l'Ordre des Avocats de CARPENTRAS en date et à effet du 10/06/2024.

L'Association regroupe les Cabinets associés suivants :

- Maître Philippe HILAIRE-LAFON, sis 35 boulevard Théodore Lacombe BP 81019 30201 Bagnols sur Cèze Cédex.

- Maître Maïté MELILLAN MONTIEL sis 23 Rue des Vieux Fossés 84100 ORANGE.

L'Association est placée sous le régime de la responsabilité professionnelle individuelle des associés.

Pour avis